



Mardi 17 janvier 2017,

Madame la Directrice d'Académie,

Mesdames, Messieurs les membres du CTSD,

Nous ne ferons pas ici de déclaration de politique générale, ni de commentaire sur l'actualité nationale : ce n'est pas le lieu, nous sommes ici pour évoquer la situation de nos collègues, de nos élèves et de nos collègues seine-et-marnais .

Comme amorcée depuis quelques années maintenant, la dotation globale est en hausse, les heures-postes augmentent et les chiffres, en général, sont plutôt positifs et encourageants. Un réel effort veut être fait pour permettre à nos collègues d'enseigner dans les meilleures conditions possibles.

Mais ne nous trompons pas, cela reste des chiffres ! Et il serait trop tentant de tomber dans une logique comptable : être dans un collège de Seine-et-Marne est bien loin de toute logique de chiffres.

En effet, en regardant de plus près, de nombreuses dotations sont certes en augmentation mais parallèlement à l'augmentation aussi du nombre d'élèves qui seront scolarisés dans les établissements concernés : le quotidien des collègues n'en sera pas amélioré. De plus, de nombreuses dotations n'augmentent que de quelques heures (parfois à peine 10) ce qui peut prêter un peu à rire car quelles incidences cela peut-il avoir sur l'enseignement si en plus, dans le même temps, le nombre d'élèves par classe augmentent. Car, trop souvent, un élève ou deux en plus, peut faire une très grande différence.

Un réel enseignement de qualité ne peut se faire que si l'enseignant a le temps d'entendre et de voir en activité chacun des élèves de sa classe : sur 55 minutes de cours, dans une classe de 27 élèves, il ne pourra consacrer que 2 minutes à chacun de ces élèves, tout en donnant les objectifs de la séance, les supports de travail et les consignes. Autant dire, que c'est une utopie !!! Enseigner, c'est avant tout avoir du temps à consacrer à chacun de ces élèves, mais, nos institutions semblent préférer se cacher derrière des chiffres globaux.

Enfin, nous nous interrogeons sur le sort réservé aux établissements éloignés, ruraux, sortis du dispositif prioritaire il y a presque trois ans maintenant. Quelle attention leur a été accordée ? En effet, leurs moyens ne prennent pas en compte les difficultés qu'ils rencontrent toujours et qui n'ont pas changées avec la sortie du dispositif.

Il avait d'ailleurs été annoncé aux collègues un maintien des moyens ce qui se révèle ne pas être le cas (Château Landon, Lorrez-le-Bocage, Arthur Rimbaud).

Il leur avait été aussi annoncé qu'une réflexion serait menée sur les particularités de l'enseignement en zone rurale avec une reconnaissance de celles-ci par la mise en place d'un réseau REP équivalent dans le rural. Qu'en est-il ?

Que va devenir la prime ZEP des collègues de ces établissements ? Est-elle maintenue encore et pour combien de temps ? La supprimer serait une terrible perte de pouvoir d'achat pour ces collègues déjà bien isolés.

Nous relevons les efforts faits pour de nombreux établissements mais ne pouvons cependant, être satisfaits au vue des conditions de travail de nombreux collègues qui restent encore peu satisfaisantes.

Enfin, nous voulons porter à votre attention des remarques de collègues concernant la mise en place des EPI. En effet, ces enseignements se veulent interdisciplinaires, la co-animation a même très souvent été montrée en exemple dans les formations dispensées aux collègues. Mais elle se heurte à la réalité du terrain : comment animer conjointement une séance préparée au préalable sur un temps personnel si les chefs d'établissement refusent systématiquement de libérer l'un des collègues pour qu'il puisse aller faire sa séance avec un autre ? Il est bien sûr impossible de mettre deux enseignants devant une classe car l'un des deux a trop souvent cours à ce moment-là. L'interdisciplinarité de ces EPI perd alors tout son intérêt et devient caduque.

Nous vous remercions pour votre écoute attentive.